EHPAD
André-Georges VOISIN
L'ILE-BOUCHARD

GHT
GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE
TOURAINE - VAL-DE-LOIRE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE VIE SOCIALE EN DATE DU 1er JUILLET 2024

Le 1ER Juillet 2024 à 14h30, s'est réuni à l'EHPAD de L'ILE BOUCHARD, le Conseil de la Vie Sociale composé comme suit :

Présents :

Monsieur BENOIST Francis, Président du Conseil de Vie Sociale, représentante des familles,
Madame LEBATARD Marie-Bénédicte, Directrice Déléguée,
Madame GARAND Florence, Attachée de Direction,
Madame BRUNEAU Laurence, Cadre de Santé,
Madame PATRIN Emilie, Adjointe administrative,
Madame MONNET Sophie, Représentante du personnel,
Madame JEANNE Kristina, Diététicienne,
Madame CAU Samantha, Ingénieur Qualité,

Absents, Excusés :

Madame GUESNAND Manuelle, Représentante du Conseil Municipal,
Mme CHARREAU Colette, Représentante des Résidents,
Docteur RIDOUX Clément, Médecin Coordonnateur,

Ordre du jour :

1. Approbation du dernier compte rendu
2. Evaluations externes
3. Prix Sandrine Baumann-Hautin (Lutte contre la dénutrition)
4. Tarifs 2024
5. Questions diverses

I°- APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Madame Marie-Bénédicte LEBATARD, Directrice Déléguée, indique que cette réunion du CVS est la dernière avant le renouvellement des membres, les élections sont en cours.

Aucune autre remarque n'est apportée sur le dernier compte rendu.

Approbation du dernier compte rendu à l'unanimité.

II°- EVALUATIONS EXTERNES

Madame Marie-Bénédicte LEBATARD, Directrice Déléguée, présente Madame Samantha CAU, Ingénieur Qualité au Pôle Santé Sud de Sainte Maure de Touraine qui est mise à disposition sur l'EHPAD de l'Ile-Bouchard.

Celle-ci présente un diaporama avec le bilan de l'évaluation externe qui a eu lieu les 27 et 28 Mars 2024, l'établissement a reçu un rapport fin Avril.

Pour information, chaque établissement social ou médico-social fait l'objet d'une évaluation qualité tous les 5 ans par un organisme extérieur agréé. Cette évaluation a pour objectif d'observer la qualité des prestations délivrées aux personnes accueillies à l'EHPAD.

A la fin de l'évaluation, une cotation sur 4 est attribuée pour chaque élément évalué.

Pour l'EHPAD de l'Ile-Bouchard la note moyenne obtenue est de 3.78/4 et la moyenne nationale est fixée de 3.76/4.

Des axes forts ont été relevés et des axes faibles font l'objet d'un plan d'amélioration.

Madame LEBATARD indique que l'établissement a obtenu dans l'ensemble des résultats très satisfaisants et remercie l'ensemble des équipes de l'EHPAD.

III°- PRIX SANDRINE BAUMANN-HAUTIN – (LUTTE CONTRE LA DENUTRITION)

Chaque année, l'EHPAD réalise des actions en faveur de la lutte contre la dénutrition.

Cette année, Madame JEANNE, diététicienne et plusieurs résidentes, ont revisité la recette de la charlotte avec des produits enrichis : CNO (compléments nutritionnels oraux).

L'EHPAD a reçu le prix Sandrine Baumann-Hautin, celui-ci a été remis aux résidentes accompagnées de Madame JEANNE, diététicienne et Madame GARAND, Attachée de direction, lors du congrès ERVMA du mois d'Avril qui se tenait au Vinci à Tours.

Madame JEANNE propose aux membres présents de goûter cette charlotte revisitée, qui a été reproduite ce jour par 3 résidentes : Madame PICHON, Madame BINET et Madame POTTIER.

De plus, concernant la dénutrition, l'EHPAD a déposé un projet d'escape games dénutrition à la Conférence des financeurs (Conseil Départemental 37, CNSA, Caisses de retraites) afin de permettre le financement d'actions comme une sensibilisation à la dénutrition et avec une ouverture sur le domicile / autres Ehpad etc…

IV°- TARIFS HEBERGEMENT 2024

Pour rappel, l'EHPAD est habilité à l'aide sociale.

Madame LEBATARD indique une évolution des tarifs qui est notamment liée à l'inflation et l'augmentation salariale. L'EHPAD présente un déficit depuis 2023.

Suite à la notification du Conseil départemental, le tarif hébergement passe de 61.20 € à 64.86 € et le ticket modérateur (gir 5/6) de 5.76 € à 5.57 € soit 70.43€ par jour (soit 104 € par mois d'augmentation).

Les nouveaux tarifs seront appliqués à compter du 1er Août 2024.

Un courrier va être envoyé aux familles et l'arrêté des tarifs sera affiché à l'entrée de l'établissement.

V°- QUESTIONS DIVERSES

Inondations - Evacuation des 30/03 et 01/04 : Madame LEBATARD remercie les équipes présentes lors de l'évacuation ordonnée par la Préfecture en raison de la crue de la Vienne.

Madame LEBATARD précise aux membres présents, qu'en cas de crise l'établissement se conforme au plan bleu. Ce qui a été fait pour cette évacuation.

Animatrice : un recrutement est en cours. En attendant, une personne a été recrutée pour un remplacement sur la période estivale.

Psychologue : l'établissement a recruté Madame PERRIN Morgane, elle a pris ses fonctions fin mai.

P.A.S.A : Un PASA est un espace aménagé dans l'EHPAD, il est situé au rez de chaussée dans l'extension. Il est dédié à l'accueil des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre maladie neuro-dégénérative durant la journée.

C'est un espace conçu pour créer un environnement confortable, rassurant et stimulant pour les résidents. Il dispose d'une ouverture sur l'extérieur par un prolongement sur un jardin et sur une terrasse sécurisés, librement accessibles aux résidents.

Ce PASA accueillera au maximum 14 résidents pour proposer un accompagnement personnalisé.

Un premier atelier aura lieu en Septembre.

Les ateliers proposés auront lieu sur la journée avec par exemple : des ateliers cuisine, bricolage, sorties…..

Un suivi sera réalisé par la Psychologue afin de voir d'observer les bénéfices de cet accueil.

Un financement complémentaire sera versé par l'A.R.S à ce titre.

Du personnel au sein de l'EHPAD sera formé pour ce pôle (exemple : une A.S.G – assistant de soins en gérontologie) et d'autres professionnels de l'EHPAD interviendront également de manière plus ponctuelle lors de ces ateliers (exemple : la diététicienne pour des ateliers culinaires).

Travaux : Monsieur BENOIST, Président et Représentant des familles, demande où en est le projet de rénovation de l'EHPAD.

Madame LEBATARD indique que suite au premier projet de réhabilitation refusé, un nouveau projet est toujours en discussion avec le propriétaire de l'EHPAD, Val Touraine Habitat. (VTH)

D'ores et déjà le projet de changement des huisseries est en cours avec pour principe un financement par les provisions pour travaux que l'EHPAD paye dans le cadre du loyer facturé par VTH.

Val Touraine Habitat doit également faire une demande de subvention afin d'obtenir des crédits.

Une entreprise extérieure viendra prendre des mesures afin de permettre le lancement d'appels d'offres. Cette prise de mesure a eu lieu les 28/06 et 01/07.

Mandat Président du C.V.S : Monsieur BENOIST souhaite se retirer des membres du C.V.S. Madame LEBATARD le remercie pour tout l'investissement fourni durant son mandat.

Le prochain Conseil de Vie Sociale aura lieu le 14 Octobre 2024 et se réunira avec les membres nouvellement élus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 00.

Madame LEBATARD remercie l'ensemble des membres présents.

Le Président du Conseil de Vie Sociale,

F. BENOIST

La Directrice Déléguée,

M.B. LEBATARD

E.H.P.A.D. L'ILE BOUCHARD